

CONFÉRENCE DE PRESSE CONJOINTE DE M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, M. FÉLIX HOUPHOUET-BOIGNY, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, M. MOBUTU SESE SEKO, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DU ZAIRE, À L'ISSUE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS D'ÉTAT DE FRANCE ET D'AFRIQUE, PARIS, MERCREDI 4 NOVEMBRE 1981

4 NOVEMBER 1981 - SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Mesdames et messieurs,

- La conférence des chefs d'Etat et chefs de délégations de la France et de l'Afrique vient de s'achever. Elle s'est tenue comme vous le savez durant ces deux journées d'hier et d'aujourd'hui. Trois membres de cette conférence, M. le président HOUPHOUET-BOIGNY, président de la Côte d'Ivoire et doyen de la conférence, M. le président MOBUTU, président du Zaïre, vice-doyen de la conférence et président du pays où se tiendra la prochaine réunion, ont été avec moi-même mandatés pour répondre aux journalistes ici rassemblés.

- Je peux vous dire pour commencer que notre conférence qui réunissait 34 pays, 33 d'Afrique et la France, s'est déroulée dans un climat de concorde et de cordialité, dans le sérieux des questions traitées. Ces questions ont été surtout consacrées aux problèmes économiques et plus spécialement aux problèmes de la garantie des cours des matières premières d'une part, et de la production agricole de l'autre. Evidemment nous avons parlé de quelques autres sujets, en particulier de politique générale. Ont été abordés, sans crainte de s'exprimer, ce que l'on pourrait appeler les "points chauds" : celui de la Namibie, celui du Sahara occidental, celui du Tchad, celui des réfugiés d'Afrique, particulièrement dans la Corne de l'Afrique. Plusieurs références ont été établies par-rapport à l'Organisation de l'unité africaine `OUA`, par-rapport à l'Organisation des Nations Unies `ONU` par-rapport à la résolution de Lagos, par-rapport à la conférence de Genève de 1981. C'est dans ce cadre de réflexion que nous avons discuté. Des textes ont été adoptés, pas un communiqué. Le communiqué d'une conférence, on l'a déjà dit, est généralement une façon de rejeter sur des textes écrits ce dont on n'a pas discuté dans les discussions orales. Nous avons simplement arrêté un texte bref rendant compte de nos travaux. Une proposition du président MOBUTU a été adoptée à propos du Tchad et un appel a été lancé pour inviter les peuples de la terre et particulièrement les pays industriels à développer une politique économique dans les relations Nord-Sud permettant la garantie\

QUESTION.- Monsieur le président, peut-t-on savoir le contenu de la proposition du président MOBUTU sur le Tchad ?

- LE PRÉSIDENT MOBUTU.- j'ai devant moi le texte de mon appel qui a été adopté à l'unanimité par la conférence. Il est libellé de la manière suivante : "Appel de la conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique en faveur du Tchad".

- Ayant pris bonne note de la communication faite par le président du gouvernement d'Union nationale de transition, son Excellence GOUKOUNI WEDDEYE sur la situation dans son pays, la conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique lance un appel aux Etats membres et à tous les autres pays pour qu'ils aident collectivement ou individuellement le gouvernement tchadien dans ses efforts pour la reconstruction de l'économie, pour l'installation dans les meilleurs délais de la force interafricaine, pour la formation de l'Armée nationale intégrée, la relance de l'administration, la consolidation de l'unité nationale, l'intégrité territoriale et l'indépendance du Tchad".\

QUESTION.- Est-ce qu'une date a été... (inaudible).

- LE PRÉSIDENT MOBUTU.- Cela relève de la compétence du président en exercice de l'OUA.

- QUESTION.- (Antenne 2) - Monsieur le Président de la République française, est-ce que vous ne redoutez pas que le départ immédiat des Libyens va créer au Tchad un vide militaire avant l'arrivée de la force neutre interafricaine ?

- LE PRÉSIDENT MITTERRAND.- Si les troupes libyennes étaient restées, quelle question m'auriez-vous posé ?

- QUESTION.- Il était prévu que les troupes libyennes évacuent dans un mois, or elles le font actuellement, est-ce que cela ne risque pas de provoquer un danger de relance de la guerre du Tchad ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Il faut poser la question à M. le président GOUKOUNI ou le cas échéant au président de l'OUA. Il n'appartient pas au Président de la République française de s'exprimer à ce sujet.

- QUESTION.- (Max Coiffait) - Monsieur le président MOBUTU, juste un point de détail. Votre appel s'adresse à tous les Etats membres, cela veut dire Etats membres de quoi, de l'OUA, de la conférence ?

- LE PRESIDENT MOBUTU.- De la conférence et aux autres pays.

- QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que c'est confirmé officiellement que les troupes libyennes quittent le Tchad ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Il faut s'adresser aux agences. Je n'ai absolument aucun mandat pour vérifier la réalité des dépêches d'agences qui me sont parvenues.

- QUESTION.- Monsieur le président MOBUTU... (inaudible). (Question au sujet du retrait des troupes libyennes au Tchad).

- LE PRESIDENT MOBUTU.- Tout à l'heure avant la clôture de nos travaux, j'ai cru comprendre de la part du président du Tchad, lui-même, annoncer à la conférence que dans les 48 heures qui viennent les troupes libyennes auront quitté son pays. Je crois que cela vient de lui-même. Merci.\

QUESTION.- (M. de Chazelle, directeur du journal Afrique Industrie). Monsieur le président HOUPHOUET-BOIGNY, une occasion exceptionnelle nous ait donné de vous poser une question que de nombreux Ivoiriens, de nombreux africains et de nombreux Européens se posent, des rumeurs contradictoires et non vérifiées circulent sur votre état de santé. Monsieur le président, avec tout le respect que nous vous devons, pouvez-vous en deux mots nous parler de votre santé ? Je vous remercie.

- LE PRESIDENT HOUPHOUET-BOIGNY.- Je suis un homme, je ne suis pas de fer. J'ai 76 ans. Je peux toucher du bois. A 76 ans je n'ai guère connu de lit d'hôpital. J'ai eu une indisposition trois heures avant notre départ pour Cancun, je me suis excusé auprès de mes collègues. Je n'étais pas seul : le chancelier d'Allemagne et le président du Brésil et le président du Bangladesh et votre humble serviteur. Dieu seul est maître du destin des hommes, mais cette indisposition est passée et j'ai assisté à cette admirable conférence. Pour le moment je vous dis : je suis bien portant.

- QUESTION.- (La voix du Zaïre). Je m'adresse au Président de la République Française. J'ai deux questions : Monsieur le Président, vous vous êtes interrogé à l'ouverture de cette 8ème conférence sur le point de savoir si l'on ne devrait pas donner à votre rencontre annuelle un titre correspondant mieux à l'esprit nouveau qui nous anime tous, donc une meilleure définition, car d'après vous on n'associe pas dans un titre un continent et un pays même si ce pays est le votre. Alors je voudrais savoir, monsieur le Président, le résultat auquel vous êtes arrivé après vos réflexions, si la conférence en a discuté ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- La conférence en tant que telle n'en a pas discuté. Beaucoup de conversations ont eu lieu entre les membres de cette conférence hors séance et je crois que l'on s'oriente en effet vers une définition, mais le rappel du fait que ce sont des chefs d'Etat de France et d'Afrique qui se rencontrent, c'est une définition tout à fait exacte. Disons que le mot qui est revenu le plus souvent, sans que je veuille en quoi que ce soit imposer cette définition à mes collègues, est conférence de la solidarité.\

QUESTION.- -Rapports Nord-Sud. La France plaide pour la reprise rapide des négociations globales dans le cadre des Nations unies. Ce qui est tout à fait normal. Monsieur le Président, à quoi attribuez-vous personnellement ce phénomène qui fait que ces négociations traînent en longueur depuis des années et comment pouvez-vous arriver à entraîner les pays tant capitalistes que socialistes dans ce contexte international du dialogue que tout le monde veut pour qu'on trouve un juste milieu acceptable suivant les exigences du tiers monde ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Ce n'est certes pas facile et ce que vous venez d'en dire le démontre assez. Mais il ne faut pas oublier que les négociations globales relèvent d'une décision de l'Organisation des Nations unies qui est, je crois, de février 1980. Les termes négociations globales ont été adoptés, y compris par les grands pays industriels. Peut-être ont-ils été surpris par leur propre décision, mais ils l'ont votée. Ces termes sont revenus pour la première fois, après un certain silence, dans le communiqué de la conférence d'Ottawa à laquelle je participais. Je crois que la différence entre la résolution de l'ONU et le communiqué d'Ottawa, c'est que "négociations globales" à l'ONU, étaient en lettres majuscules et que "négociations globales" à Ottawa étaient en lettres minuscules. Cela ne m'est pas tout à fait indifférent. Mais Cancun où se trouvaient présents beaucoup de pays comme l'Algérie la

pas tout à fait manquent, mais certains de se trouvent présents beaucoup de pays comme l'Algérie, la Yougoslavie, la Tanzanie, l'Inde, le Nigéria, je cherche à énumérer une liste de pays que l'on sait très engagés pour ces négociations globales et d'autres qui le sont moins, c'est évident, je pense aux Etats-Unis d'Amérique, ont tous également retenu l'expression dans le communiqué de la conférence. Il y a donc un progrès quand on accepte un vocabulaire, on s'engage par-là même à lui donner un contenu. Mais quelles que soient les finesses de langage, je crois que c'est en insistant comme nous l'avons fait que peu à peu, peut-être dans un délai plus bref qu'on ne supposait, pourront s'engager ces négociations nécessaires.\

QUESTION.- (TV sénégalaise) - Monsieur le Président de la République française, on a beaucoup parlé de style nouveau, des -rapports que la France voudrait entretenir avec les pays africains. Mais quand nous regardons ce sommet de France et d'Afrique qui vient de se tenir, on se rend -compte qu'il n'y a pas de grandes innovations, et enfin de -compte quand vous dites que vous êtes soucieux de l'indépendance des pays africains, on peut dire que c'est la continuité du régime d'avant le 10 mai car le président GISCARD D'ESTAING ne disait-il pas qu'il fallait laisser l'Afrique aux Africains ? Alors d'après vous qu'elles sont les innovations ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- C'est une question à poser aux autres participants.

- QUESTION.- Vous êtes bien placé pour y répondre, monsieur le Président.

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Non. Cela c'est passé à Paris et sous ma présidence, c'est aux 33 autres participants de dire si les problèmes ont été abordés de la même façon ou pas. Le point sur lequel la France se distinguerait encore plus c'est si elle mettait toujours en accord ses actes et ses principes, ce à quoi je m'efforce.\

QUESTION.- (Régis Faucon - TF 1 -) - Monsieur le Président de la République française, je m'exuse de revenir à la charge, nous sommes journalistes donc curieux, comment interpréter l'extrême discrétion dont tous les participants à cette conférence d'ont preuve à propos du problème qui nous concerne tous en priorité, c'est-à-dire le Tchad ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Je crois que M. le président GOUKOUNI n'a pas hésité à s'exprimer devant la presse dans la journée d'hier et dans la journée d'aujourd'hui. Comment appeler cela de la discrétion ? Je crois que la résolution adoptée par la conférence à l'initiative du président MOBUTU est tout de même fort claire. Je ne peux donc vous donner mon accord sur le terme de "discrétion". Peut-être auriez-vous souhaiter des déclarations multiples par exemple du gouvernement français, du Président de la République française. En effet, nous sommes restés, nous, discrets. La France dans un domaine comme celui-ci a bien une politique, mais n'entend pas se substituer aux principaux intéressés. D'où sa discrétion.

- QUESTION.- Monsieur le Président, si je puis me mettre de vous poser une nouvelle question. Très directement, croyez-vous à la réalité d'un retrait libyen total et définitif ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Je ne fais pas de supposition.\

QUESTION.- (La Croix) - Je voudrais vous demander justement à propos du Tchad, est-ce qu'on peut croire bientôt à l'arrivée de prochains, tout prochains, contingents africains pour la force inter-neutre, enfin neutre ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- C'est une discussion qui doit avoir lieu dans-le-cadre de l'OUA, nous étions réunis là, beaucoup de pays africains, tous membres de l'OUA, il était bien normal que cette discussion vienne dans le -cours du débat, et elle est venue en effet, mais avec prudence. Mais déjà il a été dit que le Nigéria, que la Sénégal, et je laisserai le président MOBUTU compléter, avaient annoncé leur participation à cette force interafricaine.

- QUESTION - Soutien logisitique aussi à cette force, alors qu'en est-il exactement ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- La France a déjà déclaré qu'elle apporterait l'assistance utile surtout, vraisemblablement économique et financière. Le président MOBUTU va compléter ma réponse.

- LE PRESIDENT MOBUTU.- Avant notre venue à Paris, madame, il y a seulement deux pays africains qui se sont prononcés pour mettre des détachements à la disposition de l'Organisation de l'unité africaine `OUA`. Il s'agit du Nigéria et de la République du Sénégal. Depuis Paris, trois pays, si j'ai bonne mémoire, se sont ajoutés, il s'agit du Bénin, du Gabon et de la République du Zaïre, mon pays.

- QUESTION.- Mais le temps presse aujourd'hui, il y a le retrait libyen.

- LE PRESIDENT MOBUTU.- Madame, en ce qui concerne le Zaïre, le message est parti, d'ici demain mon

détachement sera prêt.

- QUESTION.- (Pascal Aubert - France-Soir) Monsieur le Président MITTERRAND, j'aurais aimé savoir si l'annonce du retrait libyen a été une surprise totale pour vous et votre gouvernement ou si lors des échanges que vous avez pu avoir au-cours des semaines passées, cet événement était disons prévisible ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- J'aurai l'occasion de m'exprimer sur ce sujet un peu plus tard. Laissons pour l'instant les événements se produire. Il vaut mieux que le commentaire suive plutôt qu'il le précède.\

QUESTION.- L'ex-président sénégalais SENGHOR a proposé l'idée d'un commonwealth des pays francophones. Maintenant cette conférence s'étend également aux pays anglophones. Est-ce à dire que l'idée du président SENGHOR est mort-née ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Je voudrais dire que non seulement la conférence d'aujourd'hui a réuni des pays anglophones, mais également lusophones et même hispanophones. Je pense que lorsque nous réfléchissons à ce qui est une réunion de caractère informel, il faudra que nous veillions à ce que les francophones puissent garder leur originalité et constituent en effet un noyau fondé sur une culture, sur des cultures, s'exprimant dans une même langue. Et il est très important de préserver cette identité. A cet égard, le projet du président SENGHOR est loin d'être comme vous dites "mort-né", il aura au contraire longue vie devant lui. Je désire très vivement contribuer à ce que cette réalité se développe. Mais pourquoi refuserions-nous le -concours de tous ces pays d'Afrique ? Tout à l'heure sont arrivés : le Zimbabwe, le Kenya. Se trouvait présent l'Angola. Se trouvaient présents toute une série de pays, après l'Égypte, la Tunisie, etc... qui souhaitent débattre avec nous. Pourquoi le refuser ? Nous sommes au contraire fiers de voir que cette conférence suscite un tel intérêt. Heureux d'y recevoir des participants dont l'importance n'échappe à personne. Donc je pense qu'on en arrivera tout naturellement à considérer qu'il y a à la fois un problème de francophonie qu'il faut développer et assurer et un problème de débat entre les pays de l'Afrique et la France, ce qui semble être consenti par chacun comme on peut le constater.\

QUESTION.- (Antoine Glaser de Edi-Afrique, la Documentation africaine). Une question économique monsieur le Président, -compte tenu des lois actuelles du marché comment peut-on arriver à un processus de stabilisation des cours des matières premières ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Quand vous aurez lu le communiqué vous apercevrez tout un itinéraire proposé par les signatures et nous ne pensons pas que ce soit vraiment les lois du marché qui -président à la fixation du cours des matières premières. Dans de nombreux cas, nous pensons que c'est la spéculation. Et si vous confondez, ce n'est certainement pas votre cas, spéculation et loi du marché, alors quelle condamnation pour les lois du marché. Condamnation d'ailleurs que nous ne portons pas nous. Il faut se rendre -compte qu'un certain nombre de produits de base sont à la merci de quelques bureaux installés dans trois ou quatre villes, Londres, New York, Chicago, qui déterminent souverainement et en dehors des lois du marché selon l'intérêt immédiat de certains producteurs, de certains distributeurs et vendeurs qui immédiatement fixent le cours des matières premières. Or il est une autre règle qui me paraît devenue loi dans les pays qui pratiquent les lois du marché. Pensons à tous les grands pays industriels où ce système économique prévaut. Quel est le pays qui ne veille pas à ce que ces producteurs - paysans ne voient pas leur revenu assuré ? Quels sont les pays qui se permettent d'imposer à l'Afrique un système impitoyable et qui eux-mêmes pourraient supporter la ruine de leurs paysans par la vente de leur blé, par exemple, à des prix qui seraient nettement au-dessous de leur prix de revient. Appliquons aux autres la règle que l'on se donne à soi-même.

- QUESTION.- (TV zairoise). Monsieur le Président de la République française, lors de la dernière conférence franco - africaine on avait parlé de deux questions importantes et essentielles. Il s'agissait de problèmes de l'énergie et de problèmes de l'auto-suffisance alimentaire. A mon avis, dans votre propre discours, vous en avez touché quelques mots. Qu'est-ce qui a été décidé à ce sujet, car le problème extrêmement important si l'on veut parler des exportations et de la rémunération de matières premières sur lrs marchés internationaux ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- La conférence de Paris n'avait pas pour vocation de parler de tout. Elle a beaucoup parlé du problème de l'autosuffisance alimentaire et de la production agricole. Elle n'a

pratiquement pas parlé du problème énergétique se réservant sans aucun doute de s'y attarder un peu plus tard.\

QUESTION.- Monsieur le Président de la République française, vous avez évoqué la Namibie et le Sahara occidental, qu'elles ont été les positions adoptées par la conférence sur ces deux problèmes ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- On ne peut pas dire, puisqu'il n'y a pas de communiqué, qu'il n'y a de texte spécifique que sur le Tchad. Mais je peux quand même vous dire que sur le Sahara occidental, chacun s'est accordé à appuyer l'initiative de l'OUA à souhaiter que les efforts du président ARAP MOI réussissent et à ce que le processus d'auto-détermination des populations concernées puisse se dérouler normalement. Pour la Namibie, je pense que d'une façon tout à fait claire la totalité des participants a souhaité que le processus d'indépendance de la Namibie s'affirme pour s'achever en 1982. D'où l'encouragement donné aux efforts de la France dans le groupe des Cinq. Il n'y a pas de différence de points de vue sensible à cet égard.

- QUESTION.- (Agence jordanienne de presse). Ma question s'intéresse au Président de la République français et aux deux présidents africains. Est-ce que l'affaire du Tchad affecte les relations franco-libyennes surtout dans le domaine de l'armement ? Et ma question aux deux présidents africains, est-ce que l'affaire du Tchad va affecter la prochaine réunion de l'OUA à Tripoli en juin prochain ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Pour ce qui concerne les relations de la France et de la Libye, j'ai déjà eu l'occasion de dire que la France exécutait les engagements pris par le gouvernement français, exécutait les engagements pris par ses prédécesseurs, ce qui est la moindre des choses. Et ce ne sont pas les événements récents dont nous parlons, dont vous me parlez beaucoup depuis un moment, les événements de ces 48 dernières heures, qui peuvent être compris comme une complication dans les rapports d'amitié de la France.

- LE PRESIDENT HOUPHOUET-BOIGNY.- Nous sommes très libres d'assister ou de ne pas assister à telle ou telle conférence qui se tient dans tel ou tel lieu. Chacun d'entre nous prendra sa décision.\

QUESTION.- (Radiodiffusion nationale du Burundi). Monsieur le Président de la République française, pensez-vous que les partenaires occidentaux de la France, particulièrement les Etats-Unis, vont laisser se développer les options tiers mondistes que vous prenez. Pensez-vous que peut-être ils ne vont pas les combattre ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- C'est un débat, c'est un grand débat. Nous discutons avec nos amis américains. Nous avons eu l'occasion d'en discuter déjà à plusieurs reprises directement. La France est un pays souverain. Dans la mesure de son pouvoir notre pays s'exprime en tant que tel et pour le reste il avance, pas toujours aussi vite qu'il voudrait, mais en essayant de convaincre ses voisins. Sur certains points, cette conviction a pu se faire.

- QUESTION.- (Afrique - Antilles). Je m'adresse à vous, monsieur le Président de la République française. Monsieur le Président, j'ai été frappé par le nombre de participants et du succès remporté par ce premier sommet franco-africain de votre septennat. Mais j'ai pu constater aussi l'absence d'un certain nombre de pays d'Afrique francophone, comment peut-on expliquer cela ? LE PRESIDENT

MITTERRAND.- Je crois que c'est une absence qui était déjà inscrite dans les prises de positions anciennes. Je ne crois pas qu'il y ait d'absences nouvelles par-rapport aux conférences précédentes. Je ne crois pas qu'il y en ait sauf erreur. Il y a beaucoup de pays nouveaux. Il n'y a pas de pays participants qui se soient abstenus. Il faut donc faire cette nuance. Les pays qui ne participent pas ont leur raison, je pense à mon ami le président AHIDJO, le Cameroun, c'est un pays qui a plusieurs traditions linguistiques, jusqu'ici il n'a jamais participé. La Guinée n'a jamais participé. Madagascar n'a pas participé cette fois non plus. Tout cela peut très bien se régler à l'avenir.\

QUESTION.- (TV Centrafrique). Les pays africains n'ont pas tous les moyens d'assurer eux-mêmes de manière efficace leur sécurité, est-ce que cette question a été évoquée au-cours du 8ème sommet des pays d'Afrique et de France ? Alors comment la France entend-elle aider les pays africains qui n'ont pas les moyens d'assurer leur propre sécurité, à le faire ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Ce sujet a été effectivement évoqué par plusieurs participants. Je me souviens du triptique du président MOBUTU : développement, sécurité, culture. Et le président de Centrafrique rappelait à quel point il était vain de parler de développement s'il n'était pas assuré d'un minimum de sécurité pour un pays. Donc vous avez raison de le dire, ce sujet a été évoqué, il n'était pas au-centre de nos discussions. Personne parmi les participants n'est venu me dire : la France nous

au centre de nos discussions. Personne, parmi les participants, n'est venue me dire : la France nous enverra-t-elle des bataillons ? Personne ne nous a posé la question. Je ne vous pas pourquoi je répondrai à des questions qu'on ne pose pas. J'ajoute que la France n'interviendra pas dans les problèmes intérieurs des Etats africains.

- La France est présente en Afrique. Mais rien ne passe pour nous avant la décision souveraine de chaque Etat. Si l'on a besoin de nous, nous verrons bien quels accords nous signerons. Certains nous lient déjà. Quand on signe un accord, il faut le respecter. Quant on est allié, on se porte mutuellement secours. Ce qui conduit la France à examiner avec le plus grand scrupule les accords qu'elle signe. Mais si j'en signe au nom de la France, le gouvernement s'engage et il les respectera. Il peut très bien y avoir des accords portant sur la sécurité extérieure des pays en cause. Cela n'est pas du tout interdit.\

QUESTION.- (France Inter). Monsieur le Président, à qui attribuez-vous la campagne d'intoxication des médias qui a été déclenchée à propos du Tchad, il y a quelques temps ? Selon vous certains membres des services de renseignements français ou d'autres pays ont-ils une part de responsabilité dans cette affaire ? Enfin, avez-vous répondu au message du colonel Kadhafi, message transmis par l'ambassadeur de France à Tripoli ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- J'ai bien reçu, le message, le terme n'est pas tout à fait exact, disons que j'ai eu une communication dont j'ai pris connaissance il y a trois jours. Communication intéressante d'ailleurs sur les réflexions du colonel Kadhafi. Ces questions, j'y répondrai sûrement. Ce n'est pas encore fait. J'ai été assez occupé au cours de ces 48 dernières heures. D'autant plus qu'il s'est produit un certain nombre d'événements : l'annonce d'un coup d'Etat qui ne s'est pas produit, et puis finalement une évacuation qui semble se produire. La disparition du président Goukouni qui n'a pas du tout quitté le Tchad, sinon pour venir à Paris, ce qui est une façon de disparaître assez surprenante. Le président Goukouni était présent dans son pays. Il l'a quitté officiellement pour participer à une conférence internationale. Alors il semble bien qu'il y ait eu des nouvelles imprudentes. Qui les a lancées ? les enquêtes le diront. Si vous voulez bien m'apporter des informations supplémentaires, cela me serait bien utile.\

QUESTION.- (Black Magazine à Paris). Le Président de la République islamique de Comores a soulevé le problème de Mayotte, d'une façon imagée mais qui veut dire ce que cela veut dire. Comme vous le savez, Mayotte est l'une des composantes de la République islamique de Comores, ex-archipel de Comores. A quand la réintégration de l'île de Mayotte au sein de la République islamique de Comores ? Nous savons qu'avec vous tout est possible, qu'avec vous rien n'est impossible, qu'avec vous l'histoire est née ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- Toutes les données sont connues. Tout le monde sait que tous les candidats à l'élection présidentielle de 1974 s'étaient engagés sur l'indépendance des Comores, y compris Mayotte. Cela date de 1974. Depuis lors, Mayotte a été soustraite au sort commun des autres îles. Le problème est un peu compliqué. Ma position est bien connue. Reportez-vous à mon vote lorsque l'on a discuté de ce texte dans notre Assemblée nationale. Je suis responsable aujourd'hui des intérêts français. Je dois tenir compte des lois françaises, des réalités constitutionnelles françaises, mais c'est une discussion sur laquelle j'ai toujours dit que j'étais ouvert.\

QUESTION.- Je voulais vous demander : lorsque vous avez pris le pouvoir au 10 mai, la presse française, radio-trottoir et tout le monde, se permettait de dire que, entre le Zaïre et la France, cela allait totalement se refroidir. Automatiquement lorsque vous avez dit que la conférence franco - africaine se tiendrait à Paris, on a tout de suite vu, on a tout de suite pensé que cela n'allait plus. Le président MOBUTU ne viendrait pas et tout ça. Mais quels sont les éléments nouveaux qui ont fait que tous ces bruits ont disparu, que cela s'est aplani ?

- LE PRESIDENT MITTERRAND.- La France entretient des relations avec le Zaïre, comme elle entretient des relations avec tous les pays qui viennent de participer à cette conférence plus quelques autres. Il n'y a pas de problèmes de personne. Il était normal et cela était compris que, élu Président de la République, j'obtiens de mes amis que la conférence entre les chefs d'Etat de l'Afrique et de la France se tienne à Paris. Avec une très grande courtoisie le président MOBUTU, puisque cette conférence devait avoir lieu à Kinshasa, a accepté de reporter à la fois suivante la tenue de la même conférence dans son pays. N\